MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Guérigny

Autres communes :

R500

Appellation : Forges royales de la Chaussade (anciennes)

Monument(s)

Appellation : Forges royales de la Chaussade (anciennes)

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 24/06/2020

Étendue de la protection : Sont inscrites les parties suivantes des anciennes forges royales de la Chaussade à Guérigny : le logement des Cables dit la Longère situé sur la parcelle AN 89, le bief situé entre les parcelles AN 179 et 180, les trois grilles d'accès situés sur les parcelles AN 179 et AN 354, , le sol des parcelles AN 89 et AN 179, le matériel technique subsistant.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.